

Accès Fleuve / Comité ZIP Ville-Marie déplore le déversement annoncé d'eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent.

Longueuil, le 2 octobre 2015 – L'annonce de la Ville de Montréal de ce matin d'aller de l'avant avec le déversement en continu d'eaux usées pendant sept jours est désolante. Outre les conséquences sur l'eau du fleuve, l'organisme considère que cette situation affectera les avancées réalisées au cours des dernières années quant à la perception de la qualité de ses eaux et à l'accessibilité au fleuve. Un des obstacles persistants auquel Accès Fleuve / Comité ZIP Ville-Marie fait face dans sa mission de redonner accès au fleuve à la population est en lien direct avec la perception négative de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent.

Cette perception découle du fait que, dans les années 1960 et 1970, les accès directs au fleuve pour les activités de contact, telle la baignade, ont été fermés en raison de la pollution du fleuve Saint-Laurent. Cependant, grâce à la mise en place du Programme d'assainissement des eaux et du Plan Saint-Laurent, duquel l'organisme est issu, la situation s'est grandement améliorée avec le renforcement des lois, des règlements, des procédures et des connaissances quant à la gestion des eaux usées, entre autres.

L'amélioration a été telle que les eaux du fleuve Saint-Laurent sont redevenues propres à la baignade au tournant du millénaire. Bien entendu, la situation n'est pas parfaite, mais elle s'améliore d'année en année. Toutefois, la perception des populations résidant sur les berges du fleuve est restée marquée par les fermetures des années 1960 et 1970. À un point tel qu'encore aujourd'hui, lorsque l'on demande aux résidents du grand Montréal quelle est leur perception de la qualité de l'eau du fleuve, la réponse est très majoritairement négative.

« Toute cette situation, ainsi que l'annonce de ce matin de finalement aller de l'avant, va faire reculer de quelques années les efforts réalisés par la ZIP » affirme Alexandre Joly, Directeur général de l'organisme. « La perception de la qualité de l'eau dans la région de Montréal va être durement affectée par ces rejets et nous espérons que la Ville de Montréal mette en place des mesures de mitigation ».

L'organisme, gestionnaire de la Route bleue du Grand Montréal, recommande fortement aux usagers de celle-ci de respecter l'interdiction de navigation et de baignade pendant au moins les 10 jours visés. Il conseille donc d'éviter de pratiquer des activités de pagaie dans le fleuve Saint-Laurent en aval des rapides de Lachine.

– 30 –

Pour information :